

Les étapes du parcours de l'employeur souhaitant engager une personne avec handicap

WWW.PARTHAGES.BE



Un travailleur se présente et répond à vos critères.
Il est porteur d'un handicap

Vous souhaitez intégrer une personne handicapée dans votre structure

WWW.PARTHAGES.BE

Primes/Aides

- Stage / 20 jours/ Frais pris en charge par le Phare
- CAP / 1 à 2 ans/ 1€ heure
- CDD/ une partie du salaire est pris en charge
- CDD + 3mois ou CDI une partie du salaire est pris en charge

Formulaire 4 Volet B

WWW.PARTHAGES.BE